

# Les contrats pour les patinoires tardent

## La Ville s'attend à des réponses en avril

Le Journal de Quebec · 13 févr. 2023 · 16 · STÉPHANIE MARTIN

Les contrats pour les patinoires réfrigérées, chères à l'administration Marchand, n'ont toujours pas été accordés par la Ville, qui espère obtenir des études de faisabilité en avril.



Les patinoires extérieures réfrigérées sont une des priorités du maire Bruno Marchand, qui veut en aménager une par arrondissement, en commençant dès cette année par celle qui est prévue au parc Victoria et pour laquelle la Ville a obtenu le soutien financier de la Fondation des Canadiens pour l'enfance.

Mais avant de trancher sur la localisation des cinq autres, la Ville veut étudier la question. En novembre dernier, elle a publié trois appels d'offres pour la réalisation d'études de faisabilité et de programmes fonctionnels et techniques (PFT) pour trois arrondissements. Ils visent à étudier trois aspects : architecture, ingénierie mécanique et ingénierie civile.

Les appels d'offres précisent que les contrats devaient être accordés autour du 16 décembre 2022. La publication des études de faisabilité y était prévue pour le 21 avril et celle des PFT, pour le 26 mai.

### DATE REPOUSSÉE

Or, les trois contrats ne sont toujours pas octroyés. La Ville a expliqué par courriel que la date a été repoussée. « À la demande des soumissionnaires, l'ouverture des soumissions a été reportée au 18 janvier. Cette demande a été accordée puisqu'elle ne nuit pas à l'échéancier global du projet », a écrit la porte-parole Karine Desbiens.

La municipalité est toujours convaincue de pouvoir diffuser les informations à la date prévue, en avril. « La date ciblée pour la publication de l'étude de faisabilité de patinoires extérieures réfrigérées est encore fixée au 21 avril 2023. »

#### PLUSIEURS FIRMES

Plusieurs firmes ont répondu aux appels d'offres. Selon ce qu'il a été possible de voir, pour chacun, entre deux et cinq entreprises ont soumis des prix. Ceux-ci ne sont actuellement pas publics.

Cinq sites situés dans les arrondissements des Rivières, de Charlesbourg et de Beauport sont à l'étude, soit le parc Duberger, le parc du Bon-pasteur, le parc Saint-viateur, le parc Saint-pierre et le parc Jean-guyon.

L'administration Marchand insiste sur l'importance de ces infrastructures qui sont très populaires. D'ailleurs, la municipalité de Stoneham, au nord de Québec, l'a expérimenté depuis l'ouverture de sa patinoire réfrigérée, et a dû interdire l'accès aux non-résidents lors des périodes de pointe, au début de l'hiver.

Pour le maire de Québec, ces installations permettent d'allonger considérablement la saison de patinage et peuvent aussi être utilisées pour d'autres fonctions en été.